|  |  |
| --- | --- |
|  | **Association Française pour les Pompes A Chaleur**Siège : 31 rue du Rocher - 75008 PARISTél. : 01 42 93 52 25 - contact@afpac.org - Site www.afpac.org |
| **compte-rendu**  | Instance  **GT Relance Géothermie** Date :  **31 aout 2021**Horaires : **10h- 11h** | Émetteur **Secrétariat de l'AFPAC** | Responsable de la réunion**Jean-François CERISE** |
| **Participants :**Jean-François CERISE - UMGCCP jfc@cerise-techniques.com - AFPACFrançois DEROCHE - DAIKIN <deroche.f@daikin.fr> - AFPACValérie LAPLAGNE - UNICLIMA <valerie.laplagne@uniclima.fr> - AFPACEvelyne BECHTEL - DAIKIN <bechtel.e@daikin.fr> AFPAC Véronique VAVRAND - contact@afpac.org - AFPAC | Christophe LUTTMANN - WEISHAUPT <luttmann@weishaupt.fr> - AFPGPatrice LANDOLT - GEOFORAGE p.landolt@geoforage.fr - AFPG Amaury FIEVEZ - FNCCR <a.fievez@fnccr.asso.fr>Olivier CAZEAUX <contact@freeheat.fr> FREHEATJohana - FREHEATFanny BRANCHU - BRGM Communication <f.branchu@brgm.fr>Nicolas JAUBERT - NIBE <nicolas.jaubert@nibe.fr>Jean-Jacques GRAFF - AFPG <jeanjacques.graff@afpg.asso.fr>Xavier MOCH - AFPG <xavier.moch@afpg.asso.fr> |

1. **Projet Géothermie à Luçay le Mâle – lancement printemps 2022**

**Etablissement d’une fiche projet**

Maire : Monsieur TAILLANDER – mairie@ville-lucaylemale.fr

Inauguration avec les autorités régionales et locales dans le courant de l’année 2022 dès que le projet sera terminé.

**L’AFPAC peut envisager une visite de presse quand le chantier aura avancé. Au moins quand la première PAC aura été livrée, installée et mise en service.**

Voyage de presse demandée par les journalistes parisiens présents à la conférence de presse du 1er juillet dernier. Invitation de collectivités locales, départementales via le FNCCR

Sur le chantier de 11 pavillons sur sonde géothermique. Géothermie individuelle de 6 kW, chauffage, ECS et rafraichissement passif. Projet de résidences seniors. Boucle collective ?

Installateur CVC : Entreprise TUNZINI - Forage : Auvergne Forage - Bureau d’études CEDI 45.

Mode de financement = subvention de l’ADEME assujettie au fond chaleur + Subvention du conseil général.

Le Maître d’ouvrage : la commune ou un aménageur ?

Sur une journée ou deux. Projet de réunion dans le restaurant équipé géothermie (Xavier MOCH).

Amaury FIEVEZ : La FNCCR a l’habitude de travailler avec des collectivités dans le programme ACTEE. Recherche de collectivités avec des programmes similaires. Va demander aux collectivités si elles veulent intervenir.

Xavier MOCH propose de contacter le porteur local du projet ADEME pour inviter tous les acteurs de l’ADEME et des collectivités locales proches de Luçay le Mâle.

Valérie LAPLAGNE : penser à associer les financeurs.

Amaury FIEVEZ : SDEI : syndicat d'énergie de l'Indre. Collectivité qu'on pourra contacter pour ce projet



Distance : 3 heures de Paris

**Timing à proposer au maire**

**La presse pro spécialisée peut être intéressée par les étapes dont le chantier en cours.**

Les élus seront intéressés par le mode de financement mais ne viendront que lors de l’inauguration officielle par le maire. 2e visite avec l’AFPAC.

Evelyne BECHTEL prépare un mail à l’attention du maire pour lister les attentes

Evelyne vérifie quels journalistes accepteraient de se déplacer.

**Pour la réunion du 21/9, partie "Luçay-le-Mâle" : Xavier MOCH peut faire suivre l'invitation à la collectivité qui porte le contrat de développement "ADEME/Région" sur l'ensemble des communes alentour.**

**Questions**

**Partie technique**

* Sur le chantier de 11 pavillons sur sonde géothermique. Géothermie individuelle de 6 kW, chauffage, ECS et rafraichissement passif. Projet de résidences seniors. Emetteurs mis en place
* Boucle collective ?
* Est-ce un nouveau projet ou y a-t-il déjà eu d’autres projets à travers la France ?
* Le Maître d’ouvrage : la commune ou un aménageur ?
* Porteur local du projet ADEME ?
* Comparaison par rapport à une solution fossile (gaz ou électricité) : t de CO2 évitées, temps de retour brut estimé

**Partie économique**

* Mode de financement = subvention de l’ADEME assujettie au fond chaleur + Subvention du conseil général.
* Contrat d’entretien des PAC des 11 pavillons = 2.600 euros / an
* ·Puis en location ? prix du loyer ?
* ·Mode d’attribution ?
* Modèle économique de la construction d’un village senior : la ville est MOA (ville propriétaire des maisons et installations : y compris PAC..)? Certainement contributions financières département… Est-ce que la présence de la géothermie a joué un rôle positif pour les autres financeurs ? les futures familles locataires  ? Montage financier pour ce « surinvestissement de géothermie » ? répercussions sur le prix du loyer/charges ?

Xavier MOCH se charge d’obtenir les informations techniques et financières.

Prévoir un mot de l’AFPAC en amont pour prévenir le maire des actions de l’AFPAC et de l’AFPG.

1. **Communication via un webinaire « Les mardis de la PAC : la géothermie » AFPAC-AFPG**
* Financement
* Comment gérer un réseau
* Entretien

Le 1er en novembre-décembre 2021

Puis en mars et juin-juillet 2022

Capitaliser sur l’innovation, le nouveau, le changement de démarches commerciales (avant le lotissement). Mur géothermique ou mutualisation des réseaux de chaleur.

Rafraichissement, géocooling = Christophe LUTTMANN a déjà des supports.

Rencontre régionale en Rhône Alpes pour zéro émission

* Rafraichissement
* Boucle d’eau tempérée mutualisée
* Géocooling

**Faire un doodle**

* Jeudi 18 novembre de 17h à 18h
* Mardi 23 novembre de 17h à 18h
* Jeudi 25 novembre de 17h à 18h

**Christophe Pilote de ce webinaire**

Intervenants

* 1 fabricant
* 1BE sous-sol
* 1 BE fluide
* 1 installateur
* POUGET CONSULTANTS

Répétition à prévoir 48h avant.

**Prochaine réunion du GT GEOTHERMIE mardi 21 septembre à 14h par visio**